

guerre. Elle est organisée en cinq quartiers généraux régionaux et 22 districts de milice. Elle compte au total 117 grandes unités et 14 petites unités.

Commandement Aérien. Le Commandement Aérien a pour fonction de maintenir à l'état opérationnel des forces aériennes régulières et de réserve pour permettre au Canada de remplir ses engagements nationaux, continentaux et internationaux, ainsi que ses engagements régionaux dans les provinces des Prairies (Saskatchewan, Alberta et Manitoba) et dans le nord-ouest de l'Ontario. Il a son quartier général à Winnipeg (Man.) et se compose des groupes fonctionnels suivants: Groupe de chasse, Groupe de transport aérien, Groupe aérien maritime, 10^e Groupe aérien tactique, 14^e Groupe d'instruction et Groupe de la Réserve aérienne.

Le Groupe de chasse, dont le quartier général est situé à North Bay (Ont.), fournit les forces de défense aérienne nécessaires pour protéger la souveraineté de l'espace aérien national du Canada et remplir l'engagement du Canada concernant la défense du continent aux termes du NORAD; il fournit les escadrons pour l'exécution de l'engagement vis-à-vis du Flanc Nord dans le cadre de l'OTAN; il procure un soutien de combat tactique au Commandement Maritime et au Commandement de la Force mobile; et il dispense la totalité de l'entraînement opérationnel au combat.

Le Groupe de transport aérien, dont le quartier général est situé à Trenton (Ont.), fournit aux Forces canadiennes le transport aérien, qui comprend entre autres les opérations de déplacement aérien stratégique à l'échelle mondiale, le déplacement tactique par air dans n'importe quelle région du monde et la prestation d'un service de transport aérien. En outre, il commande l'ensemble des forces aériennes principales de recherche et de sauvetage pour toutes les régions du Canada.

Le Groupe aérien maritime, dont le quartier général est situé à Halifax (N.-É.), assume la gestion de toutes les ressources aériennes affectées à la patrouille du nord, à la patrouille maritime, à la surveillance aérienne, à la lutte anti-sous-marine et aux patrouilles de pêche.

Le commandant du Groupe aérien maritime est comptable au chef du Commandement Aérien, mais sur le plan opérationnel il relève du chef du Commandement Maritime pour ce qui est des missions de surveillance, de patrouille et de lutte anti-sous-marine. Étant donné que le Commandement Maritime et le Groupe aérien maritime travaillent en étroite collaboration, ils peuvent utiliser un même centre d'opérations.

Le Groupe effectue des vols de surveillance au-dessus des eaux territoriales du Canada et de l'archipel de l'Arctique. Il fournit également des Forces aériennes pour la lutte anti-sous-marine dans le cadre des engagements du Canada envers l'OTAN.

Le 10^e Groupe aérien tactique, dont le quartier général est situé avec celui du Commandement de la Force mobile à Saint-Hubert (Qué.), a la charge de

toutes les ressources aériennes affectées au soutien immédiat de l'armée. Il effectue notamment du tir de soutien par hélicoptère, de la reconnaissance et du transport tactique sur les champs de bataille.

Le 14^e Groupe d'instruction, qui se trouve à Winnipeg, s'occupe de la sélection du personnel navigant, de l'entraînement au vol jusqu'au niveau des ailes, de la formation des jeunes chefs, de l'entraînement aux opérations de survie et de la formation météorologique. Il élabore la politique de formation pour le Commandement Aérien, et il assure le contrôle et l'évaluation de toute la formation au sein du Commandement Aérien.

Le Groupe de la Réserve aérienne comprend deux ailes dont chacune est constituée de deux escadrons d'hélicoptères tactiques, à Montréal et à Toronto, et de trois autres escadrons jumelés avec les unités des Forces régulières à Winnipeg, Edmonton et Summerside (I.-P.-É.). Les escadrilles de renforcement de la réserve aérienne, stationnées à huit bases différentes au Canada, fournissent un cadre de personnel entraîné disponible pour l'accroissement de l'effectif de guerre et pour l'expansion de la base.

Recherche et sauvetage. Les activités de recherche et de sauvetage sont coordonnées à partir de Victoria, Edmonton, Trenton et Halifax. Les centres de coordination des activités de sauvetage se composent de militaires canadiens, assistés, sauf au centre d'Edmonton, par des officiers de la Garde côtière canadienne qui exercent des fonctions de liaison. En plus des aéronefs pourvus d'un équipement spécialisé et d'un personnel rompu aux opérations de recherche et de sauvetage, d'autres aéronefs stationnés à différents endroits au Canada viennent périodiquement renforcer les rangs.

Service d'instruction des Forces canadiennes. Le rôle du Service d'instruction des Forces canadiennes consiste notamment à planifier et diriger la formation des recrues, hommes de métier, spécialistes et officiers appartenant à des classifications communes à plusieurs commandements. Le Service s'acquitte aussi des engagements envers la Région du Centre (Ontario).

Commandement des communications. Ce commandement s'occupe des communications stratégiques pour les Forces armées et, en cas d'urgence, pour les gouvernements fédéral et provinciaux. Il établit également des points d'interconnexion des réseaux stratégiques et tactiques, et il assure le fonctionnement des principaux centres de traitement informatique des données du ministère de la Défense.

La Réserve des communications, affectée au Commandement des communications des Forces canadiennes, se compose de six régiments des communications, 12 escadrons des communications et trois troupes des communications indépendantes. Ces groupes sont répartis à travers le Canada, et ils sont souvent situés au même endroit que les unités des communications de la Force régulière. La Réserve des communications a pour rôle d'accroître et de soutenir les effectifs du Commandement des